

Emploi étudiant associé - « Etudiant Relais Egalité »

Grenoble INP - UGA recrute des étudiantes ou étudiants pour l'année universitaire 2024-2025 pour accompagner la mise en œuvre de la politique de l'établissement et des écoles en matière de prévention et de sensibilisation à la lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes (VSS).

Missions et activités

Les étudiantes et étudiants recrutés dans ce cadre :

- seront **placés sous la responsabilité** conjointe du chargé de mission Egalité Femme/Homme (volet étudiant) de Grenoble INP - UGA et du directeur ou de la directrice des études de l'école (ou sa ou son représentant, chargée ou chargé de mission vie étudiante, ou référente ou référent vie étudiante).
- se verront confier **deux missions principales** :
 - Information et sensibilisation auprès de la communauté étudiante sur le droit à la non-discrimination
 - Organisation et animation d'actions et d'ateliers de prévention et de sensibilisation à la lutte contre les discriminations, le harcèlement et les VSS
- bénéficieront d'une **formation** aux thématiques de lutte contre les VSS et discriminations afin de leur permettre d'assurer au mieux leurs missions.

Les **activités** à mener sont, à titre indicatif :

- Animer des stands ou ateliers sur la non-discrimination, la prévention des VSS et du harcèlement
- Diffuser auprès de la communauté étudiante des supports de communication
- Organiser des actions de sensibilisation en partenariat avec leur école et ses associations étudiantes (conférence, projection film, débat, ...)
- Informer la communauté étudiante des dispositifs de signalement et des partenaires accompagnants (Centre de santé, Défenseur des droits, associations, ...).

Profil recherché

- Avoir une aisance relationnelle
- Être à l'écoute et disponible
- Être dynamique
- Avoir une expérience antérieure ou une sensibilité aux thématiques de prévention du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles et de l'égalité F/H

Conditions d'embauche

Rémunération : 1,5 x smic, au taux horaire en vigueur au moment de la conclusion du contrat (rémunération en fonction des heures effectuées, mensuellement)

Engagement pour une année universitaire maximum (du 1^{er} Sept. au 31 Août), démarrage dès que possible
Nombre d'heures mensuelles à déterminer en fonction de l'emploi du temps de l'étudiante ou de l'étudiant

Candidature

Adresser CV et lettre de motivation avant le 25/10/2024 à : ressources-humaines.ense3@grenoble-inp.fr